



2024/2025

ENFANT CENTRE DE LOISIRS

Nom : Prénom :

Né(e) le : Masculin Féminin

Adresse :

Adresse mail :

N° alloc : QF :

Nom mère : Nom père:

Port mère : Port père:

J'autorise Je n'autorise pas

La MJC à diffuser les photographies et vidéos prises lors des manifestations et des activités que l'association propose sur lesquelles figurent mes enfants. Images utilisées dans le cadre de la communication papier et numérique de l'association.

PAI (fournir le PAI) :

Régime alimentaire :

Autre :

Je soussigné(e) :

Responsable de l'enfant :

- Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre le cas échéant toutes mesures (traitement médicaux, hospitalisation, intervention chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.
- Donne mon consentement libre et éclairé au traitement des données à caractère personnel figurant dans ce dossier. Ces données ont pour finalité les actes liés à l'inscription aux activités de la MJC.
- Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ces documents. Certifie avec connaissance des statuts, du projet associatif, des modalités d'inscription à la MJC.
- J'autorise les personnes habilitées à consulter mon dossier CAF par l'intermédiaire du système "CAFPRO" (ressource et Quotient Familial).

Date et signature



Règlement intérieur de l'accueil de loisirs de la MJC EVS du Pays de Tullins

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs et nous vous remercions de votre confiance.

L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants, tullinois ou non, à partir de 2 ans dès qu'ils sont inscrits à l'école et jusqu'à 11 ans révolus.

Inscriptions

Les inscriptions se font par mail (accueil@mjctullins.fr) ou directement à l'accueil de la MJC aux horaires suivants : lundi/vendredi de 14h à 17h, mardi/mercredi/jeudi de 14h à 18h, mercredi/jeudi de 9h à 11h. Toute annulation/désinscription doit être faite au minimum 15 jours avant la date de présence de l'enfant. Passé ce délai, la journée sera facturée, sauf sur présentation d'un certificat médical.

Tarifs

Le tarif à la journée ou demi-journée est calculé en fonction de votre quotient familial et de votre commune d'habitation. Vous pourrez régler en chèque, espèces, chèque vacances, CB, virement, CESU papier.

Le règlement se fait à l'inscription.

Modalités d'accueil

Les enfants doivent être déposés le matin entre 8h et 9h30 (possibilité de garderie de 7h30 à 8h, sur inscription, facturée 1€50 supplémentaire), et récupérés après le repas entre 13h et 13h30 (si inscription à la demi-journée) ou le soir entre 17h et 18h30 (si inscription à la journée).

ATTENTION ! La MJC ne gère pas les départs en dehors de ces horaires sauf cas particulier.

Mercredis (hors vacances scolaires)

Nous accueillons les enfants en journée complète (avec repas du midi et goûter) ou en matinée (avec repas du midi), chaque mercredi de l'année, hors vacances scolaires.

Les inscriptions doivent se faire avant le lundi 9h pour le mercredi. L'inscription est possible sur un ou plusieurs mercredis.

Il est possible d'inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs les mercredis et aux activités Hip-Hop ou Taekwondo. Nous nous occupons de faire le transfert des enfants.

Vacances scolaires

Nous accueillons les enfants uniquement en journée complète (avec repas du midi et goûter) et sur la semaine complète avec possibilité d'enlever le mercredi, durant chaque période de vacances scolaires (hormis les jours fériés et une semaine sur les deux à Noël).

Durant les vacances, des sorties sont organisées dans le cadre de l'accueil de loisirs. Le planning de ces sorties est affiché en début de semaine. Si du matériel particulier est nécessaire les parents sont informés. En inscrivant votre enfant, vous l'autorisez à participer aux sorties prévues dans le planning.

Le téléphone portable n'est pas autorisé pour les enfants durant les temps d'accueil.

Je soussigné père, mère de(s) l'enfant(s)
..... atteste avoir lu et accepté le
règlement intérieur du centre de loisirs de la MJC EVS du Pays de Tullins.

Fait à Tullins, le
Signature